

Objectif 16 - Promouvoir une haute qualité environnementale du coeur cultivé

Objectif 16 - Promouvoir une haute qualité environnementale du coeur cultivé

Les enclaves du coeur cultivé sont en interaction directe avec les espaces naturels environnants à forte valeur patrimoniale. Aussi est-il nécessaire, par solidarité écologique, que ces espaces soient gérés selon des pratiques exemplaires, en cohérence, pour les enclaves agricoles et pastorales, avec le Guide des bonnes pratiques agricoles à La Réunion.

Les efforts qualitatifs supplémentaires pourront être reconnus et valorisés, notamment par l'attribution de la marque « Parc national ». En outre, certaines des activités pratiquées sur ces enclaves, comme la cuite de géranium, font partie du patrimoine culturel du parc national et doivent être valorisées à ce titre.

- **Mesure 16.1 - Adopter des pratiques agricoles respectueuses des milieux naturels et des sols**

Rôle de l'établissement public du parc national

- Accompagner les pratiques agricoles les plus écologiques et respectueuses possible des milieux naturels, des sols et de la qualité de l'eau (agriculture biologique, agriculture à haute valeur environnementale, etc.) : participation aux projets de recherche et d'expérimentation sur les pratiques agro-écologiques, appui à la mise en oeuvre d'outils contractuels adaptés (mesures agri-environnementales ou autres).

[...]

Autres acteurs opérationnels

- DAAF, Chambre d'agriculture, CIRAD, ARMEFLHOR
- Exploitants, gestionnaires, associations

[...]

Page 103 de la Charte PNRun

Référence ID de l'article : #3675

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-08-11 15:27